



Litige suite a un achat de véhicule

Par **sophb**, le **05/06/2010** à **16:11**

Bonjour,

j'ai acheté une voiture le 28/05/2010 à un particulier sur l'annonce le CT était ok quand je suis arrivé chez ses personnes je me suis aperçu que le CT était dépassé de quelques jours, comme ses personnes sont des retraités et qu'ils m'ont affirmés que la voiture était en bon état de marche je suis donc parti avec. Aujourd'hui le 5/6/2010 je viens de passer le CT pour faire ma carte grise et là le CT est une catastrophe. J'ai appelé ces personnes pour qu'ils reprennent leur voiture et me remboursent, ils refusent. Quels sont les recours ?
merci